



CERTIFICAT

délivré à

SOCIETE DE VITICULTURE DU JURA

455 RUE DU COLONEL DE CASTELJAU – BP 40417
39016 LONS LE SAUNIER CEDEX

N° SIRET : 412 389 363 00026

pour la conformité de l'entreprise aux exigences du décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 et de l'arrêté du 25 novembre 2011 modifié relatif au référentiel de certification prévu à l'article R. 254-3 du code rural et de la pêche maritime, pour l'Organisation Générale et l'activité

CONSEIL INDÉPENDANT DE TOUTE ACTIVITÉ DE VENTE OU D'APPLICATION

Cette certification est valable 6 ans
à compter du 05/03/2017 jusqu'au 04/03/2023
sous réserve du respect des exigences du
programme de certification E-CP-14 en vigueur

Fait à Paris, le 23 février 2017

Le Président de l'Association OCACIA
Emmanuel LEFEBVRE

N° CP0821 - 2.V1

OCACIA Organisme Certificateur

118, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS - tél : 01 56 56 60 50 - fax : 01 56 56 60 51 - ocacia@wanadoo.fr
Association loi 1901 - n° SIRET : 429 539 174 00012 - Code APE 7120B

L'attestation de certification, propriété d'OCACIA, doit lui être restituée sur simple demande.

Seul l'original signé de ce certificat est valable.

« Seule l'activité mentionnée est couverte par l'accréditation du COFRAC n° 5-0063, certification de produits et services, dont la portée est disponible sur www.cofrac.fr »